PREFORMATION AUX ETUDES D'EDUCATEUR:

UE4 – DECOUVERTE DU SECTEUR SOCIO-EDUCATIF

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à rendre l'étudiant capable :

- d'effectuer des démarches lui permettant une première approche du secteur socioéducatif en Wallonie et en Communauté française de Belgique;
- de rendre compte de ses démarches dans des rapports oraux et écrits où sont distingués les informations, les faits et les commentaires personnels ;
- de dégager, à partir des informations obtenues, des questions et réflexions préalables à un processus de formation spécifique.

Afin de confronter son désir d'entreprendre une formation dans le domaine socio-éducatif aux réalités et aux exigences de cette formation et de ce secteur professionnel.

2. <u>CAPACITES PREALABLES REQUISES</u>

2.1. Capacités

L'étudiant sera capable de :

• comprendre un texte écrit (environ 30 lignes) dans un langage usuel, par exemple en réalisant une synthèse ou en répondant à des questions sur le fond ;

• rédiger un commentaire à partir d'un texte ou d'un bref exposé sur un sujet d'intérêt général.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Certificat d'enseignement secondaire inférieur.

Attestation de réussite d'une troisième année de l'enseignement secondaire technique.

Attestation de réussite d'une quatrième année de l'enseignement secondaire professionnel.

3. <u>RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES</u> GROUPES OU LE REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.

4. PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION

Méthodologie d'investigation du secteur socio-éducatif

L'étudiant sera capable :

- de faire le point sur les informations nécessaires à une première approche du secteur socio-éducatif en Wallonie et en Communauté française de Belgique ;
- de s'enquérir des lieux, des documents, des personnes qui peuvent lui permettre de réunir cette information ;
- de prendre les contacts en vue d'organiser ces différentes démarches d'information ;
- de sélectionner, en outre, des aspects du secteur socio-éducatif pour lesquels il éprouve un intérêt plus particulier et de prendre également les contacts utiles à une découverte de ces aspects spécifiques.

Initiation à l'analyse des données recueillies

L'étudiant sera capable :

- de participer activement aux rencontres, visites, observations décidées lors de la première phase ;
- d'en rédiger des comptes rendus en distinguant les faits observés des impressions personnelles et des commentaires ;
- de faire le bilan des informations obtenues, de les classer, de les synthétiser ;
- de présenter au groupe de formation les informations collectées et synthétisées, en mettant en évidence les éléments les plus significatifs ;
- de dégager, au départ des informations recueillies, des questions à approfondir dans la suite de son parcours de formation ;

• de déterminer, à partir des découvertes réalisées, ses intérêts plus personnels dans le champ du travail socio-éducatif.

5. <u>CAPACITES TERMINALES</u>

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra être capable de :

- Choisir de manière pertinente des ressources d'information par rapport au secteur socioéducatif ;
- Effectuer les démarches nécessaires à ce processus de découverte ;
- Rendre compte des démarches effectuées de manière p

6. PROFIL DU CHARGE DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant.